

Mayotte

Le développement de l'élevage mahorais s'appuie sur un secteur traditionnel, qui exige des moyens de formation et d'encadrement. Les bovins et petits ruminants sont présents dans presque toutes les exploitations. Le cheptel est rustique, mais peu productif.

L'absence d'abattoir, ainsi que des problèmes sanitaires et la faible production fourragère constituent des handicaps importants au développement des filières. Un couvoir et un centre de conditionnement permettent la production d'œufs et de volailles de chair.

L'unité de fabrication d'aliments est un atout important pour l'ensemble des filières. Mayotte dispose d'un potentiel de développement important de l'aquaculture en raison de conditions naturelles exceptionnelles liées à son lagon.

La Réunion

Le développement spectaculaire de l'élevage réunionnais est lié à la structuration précoce de la production et des services d'amont (provenderie) et d'aval (abattoir et transformation) ainsi qu'à la volonté d'accroître la production locale et d'accélérer le développement économique de l'île.

Les unités de transformation fournissent une gamme complète de produits : viande fraîche en barquette, steak haché, lait UHT, yaourt et fromages.

La production de viande porcine couvre plus de 80 % des besoins de La Réunion en viande fraîche. La filière a développé plusieurs signes de qualité.



ODEADOM

Office de développement
de l'économie agricole
d'outre-mer

12, rue Henri Rol-Tanguy
TSA 60006
93555 Montreuil-sous-Bois Cedex
adresse électronique :
odeadom@odeadom.fr
Tél. : 01 41 63 19 70
Fax : 01 41 63 19 45
www.odeadom.fr

La filière volaille a aussi entrepris une politique de segmentation de l'offre en développant la production de poulets fermiers, de poulets jaunes et de poulets congelés.

L'offre globale en viande s'est également diversifiée grâce au développement d'une gamme de découpe et de charcuterie.

L'aquaculture s'est développée de façon importante grâce à l'Association réunionnaise pour le développement de l'aquaculture (ARDA).

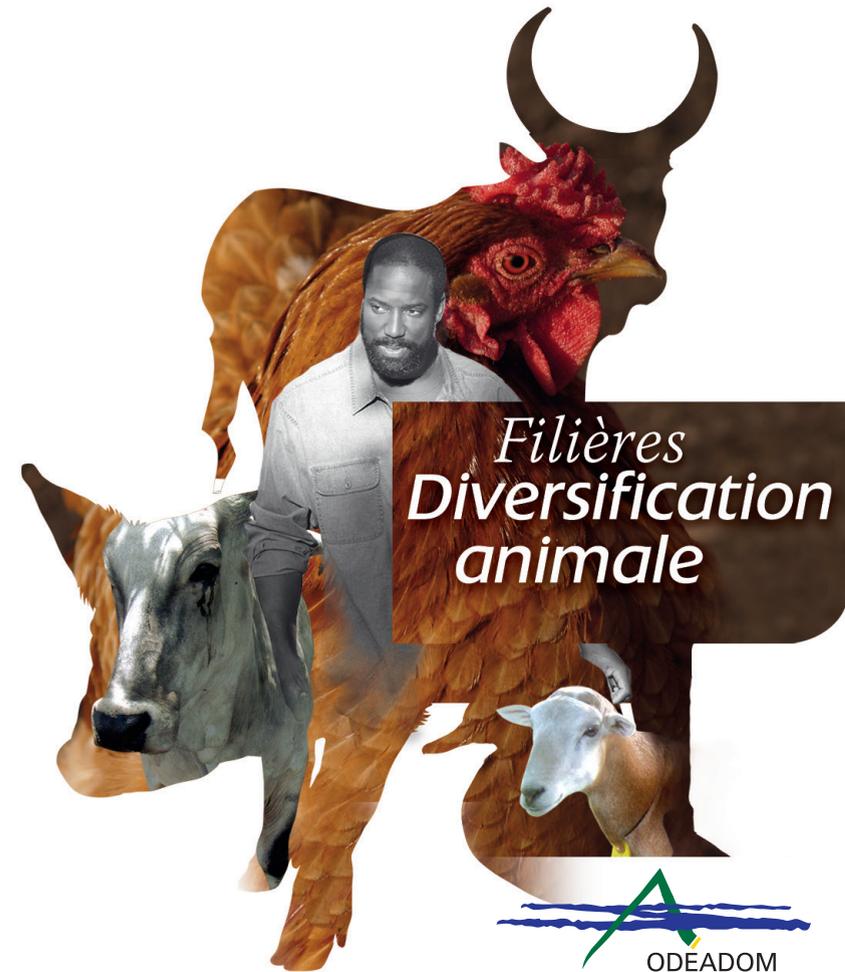
Saint-Pierre-et-Miquelon

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon a été fortement affecté par le moratoire canadien de 1992 sur la pêche à la morue. Dans ce contexte, une diversification des activités vers l'agriculture, notamment l'élevage, a été recherchée.

Les productions principales sont l'œuf et le poulet de chair suivi par l'élevage ovin. L'existence d'un atelier de transformation de foie gras et d'une fromagerie a permis d'amplifier le développement agricole sur l'archipel.

L'élevage de ruminants requiert la réhabilitation des prairies (restauration de la fertilité des sols), la mise en place de clôtures ainsi que l'investissement (en cours) dans un abattoir multi-espèces.

L'archipel présente aussi des conditions favorables à l'élevage de coquilles Saint-Jacques, dont le projet est fortement soutenu par l'État.



ODEADOM

Office de développement
de l'économie agricole
d'outre-mer

Guadeloupe

Guyane

Martinique

Mayotte

La Réunion

Saint-Pierre-et-Miquelon

Les productions animales ultramarines

Aux côtés des cultures traditionnelles (banane et canne à sucre), les productions animales constituent l'un des principaux secteurs de diversification de l'agriculture ultramarine. Le niveau d'approvisionnement des DOM à partir de la production locale est plus important pour les œufs et les viandes fraîches bovines et porcines ; il est plus faible pour le lait et les volailles de chair, à l'exception du département de La Réunion où ces productions sont bien développées. À Mayotte, l'élevage est conduit selon des modes traditionnels tandis qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon, il s'agit d'une activité économique récente. Dans tous les cas, l'élevage est dépendant de l'approvisionnement en céréales importées, aucun DOM n'en produisant.

Contexte de l'élevage ultramarin

Comparé à la métropole, le développement des filières d'élevage est contraint par un certain nombre de handicaps :

- incidences négatives du climat tropical sur les performances d'élevage (températures et taux d'humidité élevés une grande partie de l'année) ;
- existence de pathologies particulières (exemple : *tique sénégalaise* aux Antilles, vecteur de transmission d'hémaparasitoses – *piroplasmoses*, *cowdrioses* – et de *dermatophiloses*).

Ces contraintes d'ordre bioclimatique, auxquelles s'ajoutent les handicaps liés à l'insularité et à l'isolement (prix des intrants), ont pour conséquence des coûts de production élevés et un manque de compétitivité vis-à-vis des produits importés. Pour lever ces contraintes, un certain nombre d'actions sont menées par les acteurs nationaux, dont l'ODEADOM, et l'Union européenne à travers des programmes de soutien aux diverses filières animales.



menées par les acteurs nationaux, dont l'ODEADOM, et l'Union européenne à travers des programmes de soutien aux diverses filières animales.

Les interprofessions

Aux Antilles et à La Réunion, les professionnels se sont progressivement organisés au sein d'interprofessions.

L'Interprofession guadeloupéenne de la viande et de l'élevage (IGUAVIE), créée en 2004, regroupe tous les secteurs de production, y compris l'aquaculture et l'apiculture, en partenariat avec les secteurs de la provenderie, de la transformation et de la distribution.

En Martinique, l'Association martiniquaise interprofessionnelle des viandes (AMIV), créée en 1992 à partir de coopératives spécialisées, associe les producteurs, les provendiers, les industries d'abattage et de transformation, les distributeurs et les consommateurs au sein d'un partenariat fort visant à développer les productions locales.

Le département de La Réunion compte deux interprofessions : l'Association réunionnaise interprofessionnelle pour le bétail et

les viandes (ARIBEV), créée en 1975, pour la viande bovine, le lait et le porc, et l'Association réunionnaise interprofessionnelle de la volaille et les lapins (ARIV), créée en 1994. Une des particularités de ces deux associations est que leurs membres distributeurs comme importateurs, sont très fortement impliqués dans le développement des productions locales.

L'association de préfiguration interprofessionnelle des filières d'élevage de Guyane, mise en place en 2012, a donné naissance à l'interprofession INTERVIG en 2013, qui regroupe chaque maillon des filières d'élevage guyanaises, de la production à la distribution.

Interventions de l'ODEADOM dans l'organisation des filières animales

L'ODEADOM encourage les éleveurs à se regrouper en organisations de producteurs et à s'engager dans la transformation pour apporter une plus grande valeur ajoutée lors de la commercialisation de leurs productions et à répondre aux besoins d'approvisionnement locaux (grande distribution, restauration hors foyer). L'objectif de l'Office est d'accompagner des actions ayant des effets de levier sur le développement des filières qui bénéficient, en outre, dans les Départements Français d'Amérique comme à La Réunion de financements communautaires importants par le biais du programme POSEI France. Mayotte devient bénéficiaire du dispositif communautaire en 2014.

La situation des productions animales dans les différentes collectivités



Guadeloupe

Le cheptel bovin de Guadeloupe est l'un des plus importants des DOM, estimé à 45 000 têtes en 2012. Il se caractérise par son atomisation et sa présence est très liée aux bassins canniers historiques, dans lesquels il assurait autrefois les travaux des champs.

L'élevage des petits ruminants destinés à la production de viande reste très traditionnel et familial.

La production porcine organisée est rassemblée autour de deux structures qui ont permis le doublement de la production en sept ans.

La production avicole a subi de nombreuses crises (faible niveau d'organisation de la filière et développement d'épizooties), mais un retour à une production organisée, en cours de réalisation, devrait, à terme, assurer un approvisionnement notable et régulier du marché.



Guyane

L'activité économique et agricole se concentre le long du littoral. L'élevage reste très dépendant des approvisionnements extérieurs (aliments et animaux reproducteurs) et souffre encore d'un relatif manque d'organisation au niveau interprofessionnel. L'élevage bovin est extensif et pratiqué sur les savanes entretenues de la plaine côtière et sur des pâturages créés par défrichement de forêts primaires. Il existe, par ailleurs, des élevages de petits ruminants souvent en association avec des élevages bovins.

Les éleveurs de porcs se sont organisés autour de plusieurs organisations de producteurs en vue d'obtenir un meilleur accès au marché.

La production de volaille de chair, d'œufs et de lapin a subi divers aléas et commence à se réorganiser.

Martinique

La viande bovine locale, produite principalement à partir des races brahmane, charolaise, blonde d'Aquitaine ou limousine et de leur croisement, est très appréciée du consommateur local.

La production des petits ruminants progresse avec l'utilisation de la race ovine locale « martinik » ainsi que par l'exploitation d'un cheptel caprin bien représenté.

La production contrôlée de viande porcine est encadrée par deux structures professionnelles regroupant une cinquantaine d'éleveurs.

Cette filière dispose de deux ateliers de découpe agréés.

La production locale de volailles est en constante augmentation. L'abattoir du François ainsi qu'un atelier de découpe, permettent de consolider le développement de cette filière.